

# AVIS D'EXAMEN

## CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE FORMATEURS ACADEMIQUES

**SESSION 2020 / 2022**

### ➤ CADRE REGLEMENTAIRE

Arrêté du 20 Juillet 2015 (JO du 22/07/2015)  
Circulaire n°2015-110 du 21 Juillet 2015

### ➤ CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Situation administrative :

Les candidats doivent être **obligatoirement** enseignants du second degré ou conseillers principaux d'éducation TITULAIRES.

- Services exigés : Les candidats doivent justifier, au 31 décembre de l'année de l'examen, d'au moins **5 années de services effectifs** à temps complet, ou leur équivalent. Sont également pris en compte les services effectués, dans les mêmes conditions, hors du territoire national.

### ➤ MODALITES D'INSCRIPTION :

**Les registres d'inscription sont ouverts du 22 juin au 18 septembre 2020 à 17h**

Les candidats devront s'inscrire via le site internet du Rectorat de Rouen à l'adresse suivante :

<http://www.ac-rouen.fr/caffa-131820.kjsp>

**Une réunion d'information se tiendra le lundi 29 juin 2020 à 14h00  
en visioconférence à cette adresse :**

<https://eu.bbcollab.com/guest/2eb10474d1e14c6fb21824de6d1be472>

L'état des services sera à envoyer, dûment complété et signé, par mail à l'adresse suivante :

[cynthia.tacon@ac-normandie.fr](mailto:cynthia.tacon@ac-normandie.fr)

**Attention, les candidats ayant demandé un report des épreuves d'admission lors d'une précédente session, et qui souhaitent participer aux épreuves d'admission en 2021, devront OLIGATOIREMENT se manifester par mail, avant le 18 septembre 2020 auprès de la gestionnaire de la certification à l'adresse suivante : [cynthia.tacon@ac-normandie.fr](mailto:cynthia.tacon@ac-normandie.fr)**

**Aucune inscription ou modification d'inscription ne sera admise en dehors de ces délais.**